

## **Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 2005 à l'Hôtel Alpha Palmiers à Lausanne à 20h00**

### **0. Préambule**

Antoine De Lattre relève que l'ordre du jour comporte une erreur. Le Président n'est pas rééligible, il est élu selon les statuts pour deux ans et par conséquent ne sera réélu qu'en 2006. Le point dévolu à l'élection du Président est caduc, l'ordre du jour est modifié en conséquence.

### **1. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale**

Le PV de l'assemblée générale 2004 est accepté.

### **2. Election des scrutateurs**

Marie-José Jones et Pierre-Jean Riedo sont désignés scrutateurs.

### **3. Rapport d'activité 2004**

Le Président Jean-Stephane Szijarto présente les diverses activités mises en place en 2004.

#### 6 à 8

Le Président relève que ces activités sont un moyen important de favoriser le réseautage, qui est aussi un excellent moyen pour faire connaître l'association et le Programme. Il passe en revue les différents six à huit.

Jean-Stephane Szijarto précise que suite au six à huit du Quatuor, la direction du programme (Maia Wentland) a décidé de faire appel à cet ensemble. Par la suite, il est devenu agent du Quatuor en Suisse. De ce fait, il a perçu une commission (Frs 1000.00) pour la prestation fournie au programme, commission qu'il a versée à l'Association. Le Comité a ensuite décidé de les verser sous forme de don au Fonds MBA.

Le Président indique que l'organisation du six à huit n'est pas gratuite pour l'association, loin s'en faut. Ainsi son coût moyen est de Fs 500.-, un grand six à huit comme par exemple celui de Pascal Broulis coûte près de Fs 2000.-. Il s'agit donc de trouver des sponsors.

A ce titre il indique qu'il a trouvé un sponsor très intéressant, le journal Bilan, avec lequel un accord est en vue. Il existe certes des problèmes de TVA qui ne sont pas réglés. Reposant sur un principe d'échange, l'accord avec Bilan pourrait se solder par une facture pour l'association (Fs 1700.-) car nous ne sommes pas soumis à la TVA.

Marie-José Jones demande quel est l'ordre de grandeur est le budget des six à huit. Le Président indique que le budget de six à huit sur l'année est d'environ Fs 7'000.- Il indique que la société pour laquelle il travaille, EMS, paye Fs 1000.- pour sponsoriser un six à huit.

Marie-José Jones demande pourquoi l'accès aux six à huit est gratuit pour les non membres de l'association. Antoine De Lattre rappelle que lors de l'assemblée générale 2004 il avait été

décidé que ces manifestations seraient payantes et demande que la volonté de l'assemblée générale soit respectée. Le Président en prend bonne note.

Le Président indique aussi qu'une personne responsable du sponsoring figurera au nouveau comité. A cet effet, Martial Mathieu indique qu'il existe un réel potentiel de sponsoring au sein des membres de l'association et qu'il est en train de construire des outils qui permettent de passer à l'étape suivante.

#### Soirée à l'Hermitage : Visite de l'exposition « Impressions du Nord » en février 2005

Le Président indique que cette soirée s'est très bien déroulée elle qu'elle était très intéressante.

Le trésorier Emile Tasev pose une question: étant donné la charge importante que représentent les 6 à 8 et le 25<sup>ième</sup>, il avait été décidé que cette activité ne serait pas supportée par l'association, or 3 mois plus tard il n'a pas toujours pas observé de rentrées d'argent, comment sera-t-elle donc financée ?

Le Président indique qu'il a payé lui-même les factures de cette soirée et qu'il doit encore encaisser l'argent des participants.

#### Activités RH

Un cours de gestion de carrière a eu lieu, une dizaine de participants ont l'ont suivi pendant une journée pour apprendre à promouvoir leurs compétences et planifier leur carrière.

Grâce à un développement des relations avec les recruteurs, il existe en permanence une dizaine d'offres d'emploi sur le site Internet de l'association. Laurence Briola invite toute personne qui aurait trouvé un emploi par ce biais à se faire connaître.

En collaboration avec le Comité, la direction du programme a organisé une demi-journée de préparation aux entretiens d'embauche avec les participants de la volée en cours. La directrice du cours souligne le succès de cette démarche.

Martial Mathieu indique qu'il a élaboré une base de données des membres de l'association occupant des postes en vue pour pouvoir mieux cibler toute demande. Cette base de données est utilisée par la direction du Programme pour établir un réseau parmi les anciens participants au Programme. Elle permet, par exemple, à un futur candidat au Programme d'entrer en contact avec un ancien diplômé pour mieux évaluer l'adéquation du Programme avec ses propres besoins.

#### Collaboration avec le Programme

Michelle Botha relève l'excellente collaboration qui s'est instaurée entre elle et le comité, ce qui facilite les rapports entre le Programme et l'association. Elle tient à remercier Jean-Stephane de son accueil et du temps qu'il a pris pour lui expliquer les spécificités de la Suisse romande.

#### Engagement du Président de l'association au sein du Programme MBA

Le Président souligne à son tour l'excellente collaboration que le comité entretient avec la direction du Programme. Il informe l'Assemblée Générale qu'une collaboration rémunérée entre lui et le Programme est envisagée. Il ne souhaite pas que ceci pose un problème éthique à

l'Association. L'Assemblée Générale décide qu'il doit en discuter avec le comité, et que la décision d'autoriser cette collaboration sera prise par le comité.

### 25<sup>ième</sup>

Pour fêter dignement les 25 ans de notre association, David Royston explique que le comité a décidé d'organiser une fête à bord du bateau Lausanne.

Pour des questions de calendrier, la date du 2 septembre a été retenue. Dans l'élaboration de ce concept, il explique que le comité a voulu tirer les enseignements d'événements passés, notamment celui du Palace. Il était important que tous les frais fixes puissent être couverts par l'association quelque soit le nombre de participants. Pour encourager la participation à l'événement, il est également important de ne pas appliquer des tarifs prohibitifs. Le choix du bateau Lausanne s'est effectué en raison de sa taille, mais également en raison des coûts de restauration plus attractifs. La réservation s'est effectuée il y a deux mois, à cette époque déjà il ne restait plus que deux bateaux disponibles.

Les frais du bateau sont couverts par l'association, une participation du Programme à hauteur de Fs 3'000 à 5'000 ainsi que des sponsors dont la CGN qui nous a fait bénéficier d'un tarif spécial. Tous les frais variables tels que repas et boissons, seront pris en charge par les participants. Les invitations ont été envoyées par courrier électronique et par courrier papier. Tous les membres de l'association ont reçu une invitation. En tout, plus de 500 courriers électroniques ont été envoyés. Il y a actuellement 74 personnes inscrites.

Un système de prix préférentiels en fonction de la date de réservation et d'appartenance à l'association a été mis en place. La direction du Programme est chargée d'inviter les participants de la volée en cours ainsi que les membres du corps professoral et administratif.

### Soirée d'accueil

Le Président indique qu'il a assisté à plusieurs soirées d'accueil, et que peu de membres de l'association y était présents, ce qu'il regrette. Il encourage les membres de l'association à participer à la prochaine soirée d'accueil.

### Relations avec les autres associations

Le Président indique qu'il participe régulièrement aux réunions de l'association HEC et qu'il a des contacts avec le MOT ainsi que l'association des alumni IMD.

### Organisation du comité

Le Président indique qu'il existe désormais une vice-Présidente en la personne de Laurence Briola et qu'un secrétaire sera nommé au sein du comité. A l'avenir, il s'agira de définir les rôles de chaque membre du comité pour répartir clairement les responsabilités. Un certain nombre d'actions est d'ores et déjà planifié pour atteindre ces objectifs.

### Pique-nique

Emile Tasev indique qu'il y a eu deux pique-niques qui ont connu un succès important. Par leur simplicité et leur convivialité ces événements connaissent un succès important notamment auprès des familles. Il souhaite que ce type d'activité puisse se poursuivre.

### Événements futurs

Le Président indique qu'il compte sur la visibilité donnée par le contrat Bilan pour attirer de nouveaux sponsors. Plusieurs membres font remarquer que le nom de l'association ne figure pas sur ces publicités et qu'il n'y a que le nom du Programme : une publicité intéressante pour l'université est en fait payée par notre association.

Le Président indique que le prochain numéro de Bilan est déjà sous presse mais qu'il fera le nécessaire pour rectifier les choses pour que le nom de l'association figure en bonne place dans ces publicités. Toutefois il ne partage pas ces avis, il estime qu'il est important de ne pas changer la « marque » des six à huit.

Antoine De Lattre estime qu'il est important de faire figurer le nom de l'association sur ces annonces et qu'il n'est pas normal de financer une publicité pour le Programme avec les ressources de l'association. Il s'oppose à ce qu'il estime être un amalgame entre notre association et l'université dans cette forme de communication. Le Président indique qu'il fera également le nécessaire auprès des graphistes pour obtenir un logo qui comporte également le nom de notre association.

### Divers

François Guichon souligne le rôle important joué par Emile Tasev dans la remise à niveau et la tenue à jour de la base de données d'adresses. Il s'agit là d'un travail important et il souhaite qu'il en soit remercié.

## **4. Comptes 2004**

### Présentation des comptes

En sa qualité de trésorier, Emile Tasev présente les comptes 2004 de l'association. Il passe en revue les différents postes. Il y a un accroissement des revenus dû à l'augmentation de la cotisation. Il indique par ailleurs que cette augmentation n'a pas engendré des démissions, la grande majorité des démissions sont en réalité des exclusions de membres qui n'ont pas payé leur cotisation pendant plus de deux ans. Il indique également que l'un des problèmes majeurs est le retard de paiement des cotisations. Il est donc important à ses yeux que les cotisations soient payées en cours d'année. A cet effet il convient d'envoyer les factures de cotisation le plus tôt possible.

Au niveau des amortissements, un poste relativement important est constitué par le nouveau serveur. Pour mémoire, pour pouvoir bénéficier de la fonction de mailing fournie par l'outil de gestion de contenu de notre site Web, nous ne pouvons pas être hébergés de manière économique. Il s'est donc agi d'acheter un serveur pour pouvoir bénéficier de ce moyen de communication envers nos membres.

Finalement il indique que le total des avoirs de l'association fin 2004 se monte à plus de Fs 40'000.-

### Rapport des réviseurs aux comptes

Les réviseurs proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes.

### Décharge au comité.

L'assemblée générale donne décharge au comité pour l'exercice 2004. Le Trésorier, Emile Tasev est félicité et remercié pour le travail de mise à jour et de migration des comptes sur le nouveau logiciel comptable qu'il a effectué.

### Procurations

Un certain nombre de personnes qui n'ont pas pu assister à l'assemblée générale ont souhaité se faire représenter. Par conséquent un certain nombre de procurations sont présentées et comptabilisées avant tout nouveau vote.

Un pointage est effectué, le décompte des procurations est le suivant :

Représentant	Procurations présentées	Non valables			Procurations valables
		non membres	restrictives	invalides	
<i>D. Royston</i>	9				9
<i>E. Tasev</i>	11				11
<i>M. Mathieu</i>	10		1 (**)		9
<i>J.-S. Szijarto</i>	9	2 (*)		1 (***)	6
<i>L. Briola</i>	2				2
<i>A. De Lattre</i>	9				9
<b>Total</b>	<b>50</b>				<b>46</b>

(\*) Fabio Casali et Mathias Wohringer ne sont pas membres de l'Association

(\*\*) Procuration limitée à la seule élection du Président.

(\*\*\*) Procuration signée par autrui

### Election des réviseurs pour 2005

Harry Wettstein reste réviseur et Philippe Lovy est élu réviseur pour 2005.

## **5. Proposition des activités 2005**

Voir rapport du Président.

## **6. Proposition du budget 2005**

Le budget 2005 est présenté par le Trésorier.

Pour tenir compte des incertitudes liées à la facturation de la TVA avec le contrat Bilan, le trésorier présente d'abord une version du budget sans les incidences financières du contrat Bilan. Il présente le détail du budget dévolu au financement de la fête du 25<sup>ième</sup>.

Ensuite il présente des postes qui correspondent à des dépenses et rentrées dans le cadre du projet de Bilan. Il en résulte un budget légèrement déficitaire notamment en raison des abonnements Bilan que l'association doit acheter pour les étudiants Programme.

Le Président intervient pour préciser que l'achat de ses abonnements n'aura aucune incidence financière en 2005 car le Programme MBA va les financer par le biais de la subvention du 25<sup>ième</sup>.

Le budget est soumis au vote des participants à l'assemblée. L'Assemblée accepte le budget tel qu'il est présenté et encourage le comité à gérer le contrat Bilan avec la plus grande diligence étant donné les risques encourus.

Un membre s'inquiète néanmoins que 20 personnes sont opposées au budget et que le rapport d'activité n'ait contenu aucune information sur les divergences importantes qui semblent régner au sein du comité au sujet du contrat Bilan.

Le Président rappelle que le contrat Bilan n'est pas signé, et qu'il sera dûment modifié avant toute signature.

## **7. Modification des statuts**

Le Président présente les motivations du toilettage des statuts. Antoine De Lattre indique qu'il souhaite passer en revue les modifications article par article parce qu'il a relevé des incohérences importantes qu'il ne peut accepter. Par conséquent, étant donné l'heure avancée, il propose de ne pas entrer en matière sur les modifications proposées. L'Assemblée Générale accepte cette proposition.

Antoine De Lattre se tient à disposition du groupe de travail ad hoc qui sera créé pour revoir les statuts et présenter une nouvelle version à la prochaine assemblée générale de l'association.

## **8. Elections du nouveau comité**

Le comité actuel fait part aux participant(e)s des démissions de François Guichon, de Flash Legard et de Eric Linn. Eric Linn est chaleureusement applaudi pour son activité en tant que Président et notamment pour l'impulsion qu'il a su donner afin de redonner des moyens et une image dynamique à l'association.

Les personnes suivantes souhaitent rester membres du comité :

- Laurence Briola (Vice-Présidente)
- Emile Tasev (Trésorier)
- Henri Haenni
- David Royston

Le comité a également reçu la postulation de quatre candidats pour rejoindre le comité: il s'agit de Pierre Michon, Martial Mathieu, Daniel Amrein et de Grzegorz Pietrzak. Ils sont tous quatre acceptés comme nouveaux membres du comité, à l'unanimité et les candidats sortants sont également réélus. Par avance ils sont remerciés pour leur engagement actif au sein de l'association.

## **9. Divers**

Emile Tasev présente un règlement d'utilisation du beamer. Il est accepté à l'unanimité.

***La séance est levée à 22h15***